www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com

Pistes cyclables à Agde, un vrai parcours d'obstacles

Qui dispose d'un vélo et souhaite découvrir, avec ce moyen de transport, notre beau pays d'Agde peut commencer par se rendre à l'office du tourisme. Là, on lui remettra, avec un grand sourire, une carte titrée : Cap d'Agde (pourquoi donc ?) qui est en fait un plan de la commune sur laquelle les pistes cyclables sont indiquées en vert.

A ce moment, le visage de notre vélocipédiste s'illumine à son tour car elles sont nombreuses les pistes cyclables à Agde ! Le réseau est vraiment dense dans tout « l'archipel ». Il ne lui reste plus qu'à aller l'explorer…

Mais alors commence le désenchantement. S'il veut faire un petit tour dans la vieille ville, remonter la Promenade, descendre la rue Jean Roger, puis suivre les rues Bages et Muratet, il risque de chercher désespérément le tracé de ces fameuses pistes. Mais où sont-elles donc ? Les pistes n'existeraient que sur les cartes ? Seraient-elles virtuelles pour des vélos bien réels ? Une vraie question existentielle pour notre cycliste qui finit par comprendre que oui, elles ont bien été tracées un jour mais il y a un certain temps et leur marquage, effacé depuis, n'a jamais été refait. Et qu'en tout cas, il faut les partager, soit avec les voitures, soit avec les tables des cafés-bars sur la Promenade…

Notre cycliste, s'il est obstiné, peut alors décider d'explorer les alentours de la vieille ville et de se diriger vers le Cap, le Grau, la Tamarissière ou Rochelongue, ce qui offre bien des attraits. Et là, même quand le tracé des pistes apparaît plus nettement, (ce qui est loin d'être toujours le cas : un exemple parmi d'autres, dans la partie la plus ancienne de celle qui mène à la Tamarissière) d'autres problèmes vont se poser.

Il faudra toujours partager la voie, soit avec les piétons, soit avec les voitures, parfois même avec les chevaux (preuves matérielles odorantes avérées). D'autres situations difficiles vont aussi se présenter : passages très étroits, notamment dans les virages qui deviennent dangereux lors des croisements (routes du Cap et de Rochelongue par exemple) ; bornes de tailles variables placées ça et là qui, comme les très nombreux piétons, obligent à de fréquents arrêts puisque les personnes à pied ont toujours la priorité (et les bornes aussi) ; revêtement souvent abimé, parfois carrément défoncé, surfaces recouvertes de pierres et graviers de différents calibres poussant à des contournements hors-piste ; interruptions fréquentes sur des dizaines de mètres puis réapparitions inespérées, quand on finit par les retrouver.

Pour qui veut aller d'Agde-centre au Cap, le passage par le Mont Saint Martin se révèle particulièrement hasardeux et on arrive, tout naturellement, devant l'entrée du golf puisque chacun a un désir très cher : celui d'aller sur les greens viser avec ses balles les 18 trous, après avoir franchi et évité, mais pas toujours, à coup de pédales, tous ceux des pistes empruntées.

Pour toutes ces raisons, faire du vélo à Agde s'apparente à une réelle course d'obstacles. Mais cela ne nous dit pas ce que les cyclistes acrobates ont à y gagner.

NB : les aires de stationnement pour vélos sont par ailleurs trop peu nombreuses : aucune par exemple près des accès aux plages entre Saint Vincent et Rochelongue. J A

Le cactus n'étant plus distribué gratuitement abonnez vous pour continuer à faire vivre notre journal, le seul non complaisant dans notre ville.

le Cactus agathois

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION LE CACTUS AGATHOIS

NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE
Email :
Tél :
Je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisi la formule :
15 euros (abonnement)
50 euros (abonnement et maxi soutien)
100 euros (abonnement et méga soutien)
Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de :
CACTUS AGATHOIS - 3, rue de la Maitrise - 34300 AGDE

Signature obligatoire

le Cactus agathois

Périodique d'informations agathoises

N°38
juin 2018
2 €

L'edito

Ce numéro épingle, comme souvent, la manie du maire qui consiste à éliminer des zones vertes ou boisées, pour construire des immeubles disproportionnés : au Cap, et ailleurs on voit fleurir (sans jeu de mots) des places entièrement minérales, des immeubles en hauteur dans des zones pavillonnaires. Cela diminue la valeur des maisons ou petits immeubles du voisinage immédiat. Bref, tout le contraire de l'intérêt des Agathois et au détriment de besoins de base, par exemple la qualité de la voirie, souvent lamentable, la sécurité à revoir sans parler de la propreté complètement délaissée. Des décisions prises au profit de quelques uns, souvent les mêmes « mangeurs ».

L'équipe de rédaction

Directrice de la publication :
Dominique ANTONMATTEI
Dépôt légal : Avril 2009
Date de parution : Juin 2018
N°ISSN : en cours
Pour tous vos courriers, écrivez nous à :
Le Cactus Agathois
3, rue de la Maitrise - 34300 Agde
Ou par mail:
lecactusagathois@hotmail.fr
Tél : 06 95 92 80 11
Imprimé à 500 exemplaires sur papier recyclé

Du béton au lieu d'un terrain de jeu

M. D'Ettore a signé le 22 novembre 2006 la charte de l'UNICEF sur le thème de « Ville Amie des Enfants », proclamation figurant d'ailleurs sur le panneau d'entrée de la ville, route de Vias. Une affirmation que notre édile a contredit pour une énième fois, tout au long de ses mandats. Ainsi, nous avons eu droit à la suppression de l'aire de jeux sur le parking d'Alsace-lorraine, au Cap d'Agde, remplacé par un embryon de commissariat de police dont le fonctionnement est devenu de plus en plus aléatoire, puis qui a fermé définitivement. Perdue aussi, l'aire de jeux jouxtant la maison des associations et des logements sociaux, également au Cap, qui a été bétonnée au profit de la construction d'un hôtel Mercure, au profit d'un promoteur ami, cet hôtel étant par ailleurs proche d'hôtels déjà existants. Mais la cerise sur le gâteau a été la captation du jardin d'enfants de la rue du gingembre, face à la crèche Louise Michel, pour faire place à un projet immobilier. Une décision motivée de la part du maire par de prétendues nuisances et incivilités endurées par des habitants du quartier. Si tel avait été le cas, qu'est-ce qui l'empêchait de sévir, lui qui prétend lutter contre les incivilités ? Lors de la réunion plénière du comité du quartier Monaco-St Loup, notre édile a dû affronter la fronde des habitants voisins de ce parc, très en colère contre lui. Une pétition demandant la conservation du jardin lui a été adressée par lettre recommandée le 9 avril, 7 jours avant le conseil municipal du 17 avril, qui a débattu sur ce sujet. Mais D'Ettore a prétendu ne pas l'avoir reçue... De plus il a aussi prétendu avoir reçu des plaintes concernant des nuisances dans ce parc. Mais aucune trace n'en a été trouvée dans les comptes-rendus des dernières réunions de ce comité de quartier, donc, ces pseudo-nuisances ont justifié la mise en vente du jardin d'enfants, pour y construire des pavillons. Les habitants du quartier refusent la suppression du jardin d'enfants, qui remet en jeu l'équilibre de vie du quartier, dont le charme et le cadre verdoyant sont appréciés par les riverains et les enfants. Pendant les débats, notre premier édile, pris dans ses contradictions et son naturel revenant au galop, a, d'un ton goguenard, mêlé l'impolitesse à l'humour gras, en coupant la parole à ses interlocuteurs. Une habitude dont ses administrés reconnaissent en lui une seconde nature, mais n'est-ce pas plutôt sa véritable nature ? Nous ne pouvons que constater la rupture de l'engagement, que notre édile avait pris vis-à-vis de l'Unicef : celui de privilégier l'intérêt des enfants, par la conservation des aires de jeux. Engagement tombé aux oubliettes, comme tant d'autres. Désormais, D'Ettore peut changer la devise de la ville de « ville amie des enfants », en « ville amie du béton ». M B

www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com

www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com

Agde, ville où on tourne de plus en plus en rond

Pour fluidifier la circulation, rien de mieux que de créer des ronds-points. Entre celui d'Intermarché, route de Sète et l'accès à la voie rapide de Béziers, nous en avons compté 9 ! Aux heures de pointe, le boulevard Cassin, hiver comme été, n'assure plus l'écoulement du trafic. Au carrefour du magasin de bricolage, c'est le blocage total, avec aucune possibilité de dégagement, car la majorité des routes est en sens interdit, sauf la rue du gingembre qui sert d'échappatoire aux automobilistes coincés dans le secteur mais pour aller où ? Pas la moindre signalisation pour indiquer les directions possibles, le quartier se transforme alors en labyrinthe. Encore un dossier dont notre maire se moque : ni le plan de circulation, ni l'état des routes ne font partie de ses préoccupations, il préfère les projets grandioses et coûteux qui ne servent pas l'intérêt général et qui alourdissent la dette de la ville qui bientôt dépassera 100 millions d'euros. M B

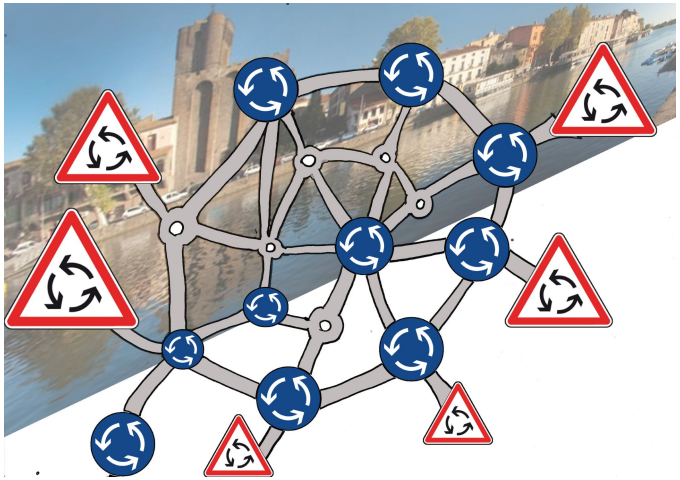

Conseil municipal du 16 mai : incompétence et grossièreté

Le point le plus important était l'examen des comptes administratifs de la ville au titre de 2017. D'emblée, la représentante de l'opposition, Corinne Seiwert, a sévèrement mais justement étrillé ces comptes, révélant que la Préfecture avait enjoint par écrit au maire de se conformer aux règles les plus élémentaires de la comptabilité publique, qui obligent à faire état de toutes les dépenses et recettes au titre de l'année écoulée, sans en omettre aucune, ce que la municipalité d'Agde n'a pas fait. Le maire a pataugé dans des explications vaseuses (du genre « on n'a pas eu le temps »), Son adjoint aux finances a cru bon de voler à son secours en traitant la comptabilité publique de « comptabilité d'épicier », faisant ainsi la preuve de son incompétence. A 2 reprises, il a même « franchi le mur du çon » avec deux proclamations historiques : 1 « la parole du préfet n'est pas une référence », 2: « les banques font confiance à la ville d'Agde, parce qu'elle se comporte comme un promoteur » (sic). De son côté, D'Ettore a tenu des propos calomniateurs sur Mme Seiwert, mettant en cause ses compétences professionnelles d'ancienne inspectrice de la Direction générale des finances publiques. L'intéressée lui a enjoint de se taire, ajoutant qu'elle ne s'était pas exprimée sur le parcours professionnel du maire, ce qui lui a illico cloué le bec…

L'intervenante précitée a aussi dénoncé la manie de la municipalité consistant à vendre les terrains communaux à très bas prix (ce dont ont profité un certain nombre de membres ou de proches de la municipalité) ; elle a aussi rappelé que la compagne du maire avait été embauchée par le promoteur en charge des constructions de l'entrée du Cap dont il a été le décideur. Autre sujet abordé, lui aussi significatif des pratiques de la municipalité, l'affaire de la concession n°17 : au grau d'Agde, s'est installée avec la bénédiction du maire une buvette de grande dimension, sans permis de construire ni appel d'offres, cachant la vue sur la mer sur une portion de promenade très appréciée des Agathois et notamment des familles (avec un manège faisant la joie des enfants), le tout en pleine illégalité. Même si la majorité municipale a ce jour là « régularisé » cette turpitude ; il n'en reste pas moins une verrue hideuse, dévaluant la valeur des maisons et appartements situés à cet endroit de la côte. P A

MIRABE(LE) ET TAIS TOI...

Comité de quartier du Cap d'Agde : l'absence

Le 24 mai, les envoyés du Cactus agathois ont assisté à 3 heures de show, où officiait le sieur Frey, en l'absence du maire. Or personne n'a excusé le maire pour son absence, alors qu'en général, lorsqu'il est empêché, un de ses adjoints le fait en indiquant le motif de son absence, la moindre des politesses. Intrigués par ce black out, nous avons fait une petite enquête et appris qu'il était alors en villégiature au Maroc. Notre maire y est sûrement allé en touriste pour la pêche au marlin, le couscous de Marrakech, les danses du ventre locales et le narguilé (inoffensif)…à moins que ce ne soit pour autre chose...

Comité de quartier du cap d'Agde (bis) : l'enfumeur

Le Cactus décerne la médaille d'or de l'enfumeur au sieur Frey, qui, en 3 heures de réunion, a réussi à ne pas dire un mot sur le chantier de l'entrée du Cap et son financement. De 5 immeubles de grande hauteur, on est passé à 3, signe évident que ces « appartements de luxe » ne se vendent pas bien. Le financement de l'opération, d'abord prévu en une fois, sera divisé en deux temps, retardant ainsi le chantier. Frey a juré que le contribuable ne verrait pas ses impôts grimper du fait de cette opération à 46 millions d'euros : qui ,peut le croire ?… Depuis un an, pas une réservation de plus ! On va droit vers le fiasco !

Pollution ravageuse à Rochelongue et invasion de méduses bleues sur les plages

Au début mai, des pêcheurs ont vu mourir des centaines de truites dans le canalet de Rochelongue, à cause d'une pollution subite, dont la mairie a été incapable de trouver la raison. Puis ce fut une invasion de méduses bleues sur une bonne partie des plages de notre ville. Voilà qui dément les proclamations triomphalistes de notre maire, qui joue à l'écologiste, mais qui n'est qu'un grand bétonneur et destructeur d'espaces verts.

Délinquance à Agde, de pire en pire !

Depuis des mois, commerçants ou simples passants subissent incivilités et agressions de jeunes, souvent « shootés » de drogues, dont le trafic est omniprésent ; sans compter les nombreux incendies criminels et les cambriolages, non seulement dans la vieille ville, mais dans toute la ville. Le saccage d'un restaurant en bordure de l'Hérault a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Comme d'habitude, le maire a botté en touche, en accusant le procureur de la République de Béziers d'avoir libéré de prison un des auteurs du saccage, un gros mensonge, d'autant plus que les agresseurs étaient une bonne dizaine. Depuis les mandats de d'Ettore, Agde est dans le peloton de tête de la délinquance au niveau national !

Pour qui la palme de l'incivisme ?

Pour notre maire, qui, le samedi 2 juin, vers 11 h15 du matin, à l'occasion d'une fête place de la marine, avec danses et chansons traditionnelles agathoises, avait garé sa voiture sur une place réservée à un handicapé…

COURRIER DES LECTEURS

Voisin du parc Lano, je subis constamment le dégorgement des poubelles municipales, jamais vidées (cf. photo), une honte absolue...M S

www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com www.lecactusagathois.com